



SE RAPPROCHER DU CONSOMMATEUR

Une opportunité pour des prix plus justes en agriculture ?

Le 15 décembre se tenait à Libramont l'Assemblée Générale des Producteurs sur le thème des « Prix justes en agriculture ». Quelques 200 Producteurs et acteurs des filières, de la recherche, de l'encadrement et de l'administration ont répondu présent à cette occasion. Lors de cette journée, les résultats d'une enquête menée auprès de 800 consommateurs francophones par Dedicated Research ont été présentés. Cette enquête a démontré qu'il y a une réelle empathie sur la question de la rémunération des agriculteurs et que les consommateurs sont en demande d'être guidés dans leurs achats vers des produits aux prix plus justes pour le Producteur.

E. Grosjean, Collège des Producteurs



DES CONSOMMATEURS CONSCIENTS DE LA SITUATION

Un chiffre à retenir est que 3 personnes sur 4 pensent que les producteurs sont assez mal ou très mal rémunérés. 84 % des répondants sont préoccupés par ce niveau de rémunération et 58 % des répondants sont conscients que la situation peut amener à une fermeture d'exploitations.



75 % DES CONSOMMATEURS PENSENT QUE LES PRODUCTEURS SONT MAL RÉMUNÉRÉS



58 % DES CONSOMMATEURS PENSENT QUE LA SITUATION PEUT AMENER À LA FERMETURE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

« Faut-il parler des prix payés aux Producteurs car le métier et nos produits ont une vraie valeur ? Les consommateurs se rendent-ils compte de la situation ? N'y a-t-il pas quelque chose à faire pour se relier plus fortement aux consommateurs sensibles à la question ? »

UNE ENQUÊTE CONSOMMATEURS POUR CONNAÎTRE LEUR AVIS

La société spécialisée Dedicated Research a permis au Collège de récolter l'opinion de plus de 800 consommateurs francophones de Bruxelles et de Wallonie. Les thèmes abordés dans le questionnaire étaient le niveau de perception sur la rémunération des producteurs, la perception des prix des produits alimentaires du quotidien et le consentement à payer davantage pour des produits assurant une rémunération plus juste des producteurs.

C'est pour répondre à ces questions que depuis le mois de septembre, le Collège des Producteurs travaille sur la question des Prix Justes avec ses différents partenaires.

UNE RÉMUNÉRATION PERÇUE COMME FAIBLE MAIS BEAUCOUP D'IGNORANCE

Est-ce surprenant ? A chacun de juger mais force est de constater que les prix sont perçus par le consommateur comme quelque chose de relatif (plus cher ou moins cher que) plutôt que lié à une valeur. En effet, 45 % des répondants ne connaissent pas spontanément le



45 % DES CONSOMMATEURS NE CONNAISSENT PAS SPONTANÉMENT LE PRIX D'ACHAT DES PRODUITS ALIMENTAIRES



LES CONSOMMATEURS PENSENT QUE LES PRODUCTEURS DEVRAIENT IDÉALEMENT TOUCHER 40 % DU PRIX FINAL DE VENTE (REALITES < 10%)

prix d'achat des produits alimentaires frais du quotidien (et ce malgré qu'ils soient responsables des achats).

Seulement 3 consommateurs sur 10 ont une idée de ce que touchent les Producteurs. Ceux là estiment que les producteurs ne touchent que 13 % du prix de vente.

UN GROS DÉCALAGE AVEC CE QUE LES CONSOMMATEURS ESTIMERAIENT « JUSTE »

Selon les répondants, les producteurs devraient « idéalement » toucher 40 % du prix final de vente des produits alimentaires.

On est bien loin de la réalité mais une chose semble certaine : il y a bien là une opportunité réelle à renforcer les ponts entre consommateurs et Producteurs.

LES CONSOMMATEURS SONT-ILS PRÊTS À PASSER À L'ACTE ?

Si l'empathie des consommateurs semble bien réelle, peut-elle ou non se transformer en actes d'achat plus justes vis-à-vis des Producteurs ?

A cette question, la majorité des répondants se dit prête à passer à l'acte si une offre de produits « Prix Juste au Producteur » existe.

Des différences sont à noter en fonction des produits : 60 % se disent prêts pour les produits végétaux dont le prix absolu est plus faible et 48 % pour les pro-

duits animaux). Il faut noter que 21 % des répondants assurent qu'ils passeraient à l'acte avec certitude.

QUELS PRIX PLUS JUSTES ATTENDRE D'UN PASSAGE À L'ACTE DES CONSOMMATEURS ?

Pour assurer un prix plus juste au Producteur, les consommateurs prêts à passer à l'acte accepteraient sans problème un supplément moyen de 7 % du prix final. Ce chiffre est variable selon les produits.

10 % des répondants sont par ailleurs prêts à payer un supplément oscillant entre 15 et 20 %.

POTENTIEL POUR UN LABEL « PRIX JUSTE AU PRODUCTEUR »

Pour 91 % des consommateurs, il est important de mettre en avant les produits garantissant un « Prix Juste au Producteur » au travers d'un label spécifique et ceci afin qu'ils soient informés et guidés dans leurs achats.

En prenant en compte les règles d'incertitudes liées à ce type d'enquête, le marché potentiel pour ce type de label est estimé à 25 % des consommateurs qui choisiraient un produit avec ce type de label. L'attente est d'autant plus forte chez les personnes plus âgées.



48 À 60 % DES CONSOMMATEURS (SELON LES PRODUITS) SONT PRÊTS À PAYER PLUS CHER ; 21 % LE SONT AVEC CERTITUDE



CES CONSOMMATEURS SONT EN MOYENNE PRÊTS À PAYER 7 % EN PLUS AU PROFIT DU PRODUCTEUR ; 10 % DES CONSOMMATEURS SONT PRÊTS À PAYER 15-20% EN PLUS

Afin d'en améliorer la promotion, les consommateurs proposent d'associer ce label à une mention « produit local ».

ET ENSUITE ...

Forte de ce constat qu'il y a effectivement une empathie réelle des consommateurs et des opportunités à saisir pour améliorer la valeur du travail de Producteur, l'Assemblée Générale des Producteurs a également permis d'échanger avec des « success story », mises en place par des coopératives françaises dans les filières lait et blé afin de voir dans quelle mesure ces modèles français pourraient se répliquer à la Wallonie.

Il y a donc encore du chemin à parcourir pour développer les meilleures solutions en faveur d'une rémunération plus juste des producteurs agricoles mais les pistes de travail s'éclaircissent.

A très court terme, le Collège des Producteurs agira de 3 manières :

- par le soutien aux initiatives individuelles et collectives des producteurs et de leurs organisations qui oeuvrent dans le sens de prix plus justes et d'un rapprochement consommateurs ;
- par la mise en place d'un référentiel de critères de prix justes ainsi que l'information au grand public sur les produits respectant ces critères ;
- par des échanges avec les autorités et les acteurs des filières sur la mise en place d'actions d'information et de promotions spécifiques.

Conseil agricole européen, car l'enchevêtrement administratif n'est pas du ressort du seul Ministre de tutelle.

Les résultats détaillés de l'enquête sont disponibles sur : www.collegedesproducteurs.be.
 Pour toute demande de soutien à vos initiatives en matière de « Prix Justes », n'hésitez pas à nous contacter : info.socopro@collegedesproducteurs.be